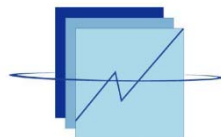


République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE (IPPI)

Mars 2017

IPPI



## Avertissements

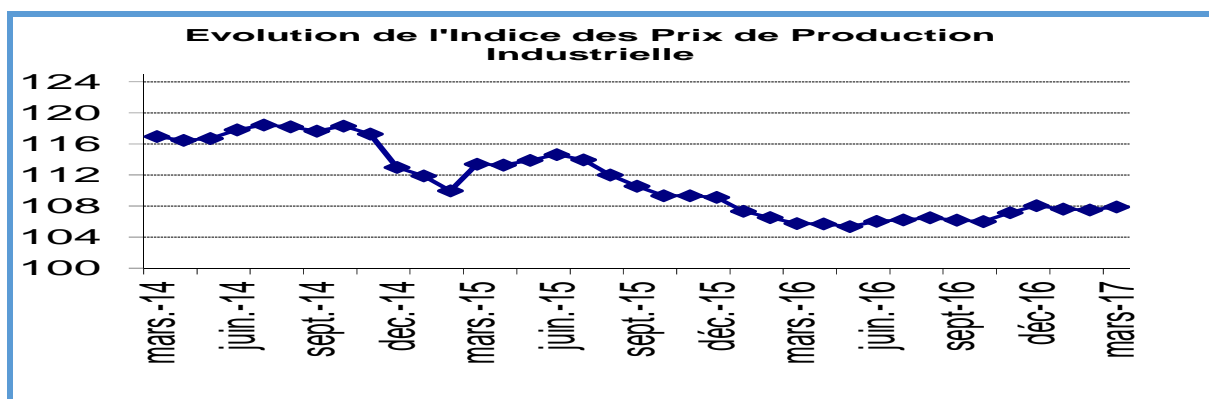
L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon est formé de 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix de production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

## ANALYSE D'ENSEMBLE : Un relèvement des prix de production dans l'industrie

L'activité industrielle, au mois de mars 2017, est marquée par une augmentation de 0,4% des prix de production comparés à ceux du mois précédent. Cet accroissement est imputable à la hausse des prix dans les industries de production d'énergie (+3,2%), extractives (+0,3%), mécaniques (+0,3%) et alimentaires (+0,1%). Toutefois, il est noté un repli des prix dans les industries chimiques (-1,5%). Au même moment, les prix de production dans les industries textiles et du cuir, du papier et du carton, des matériaux de construction ainsi que ceux dans les autres industries manufacturières n'ont pas varié.

Par rapport à ceux du mois de mars 2016, les prix de production dans l'industrie ont augmenté de 2,0%.

Sur les trois premiers mois de 2017, les prix moyens de production dans l'industrie ont crû de 1,1% comparativement à la période correspondante de 2016.



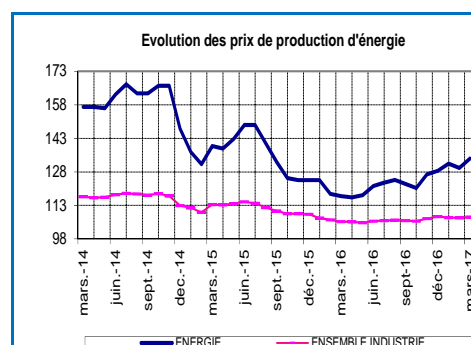
## ANALYSE SECTORIELLE

### Une hausse des prix dans les industries de production d'énergie

Au mois de mars 2017, les prix de production dans les industries de production d'énergie ont progressé de 3,2% par rapport à leur niveau du mois précédent. Ce relèvement est consécutif à l'augmentation des prix de production d'électricité (+5,2%). Par ailleurs, il est noté une stabilité des prix de production d'eau potable.

En variation annuelle, les prix de production d'énergie se sont redressés de 14,3%.

Les prix moyens des trois premiers mois de 2017 se sont bonifiés de 10,0% comparés à ceux de la période correspondante de 2016.



### **Un renchérissement de la production dans les industries extractives**

Par rapport au mois précédent, les prix de production dans les industries extractives ont crû de 0,3% sous l'effet du relèvement de ceux d'extraction de pierre, de sable et d'argiles (+1,0%). En revanche, les prix d'extraction de phosphate, de sel et de natron sont demeurés stables.

En variation annuelle, les prix de production dans les industries extractives ont progressé de 1,3%.

Les prix moyens des trois premiers mois de 2017 ont augmenté de 1,0% par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2016.

### **Une appréciation des prix de production dans les industries mécaniques**

Les prix de production dans les industries mécaniques se sont améliorés de 0,3% entre février et mars 2017. Cet accroissement fait suite à celui des prix d'ouvrages en métaux (1,0%). Toutefois, il est noté une stabilité des prix des produits de la sidérurgie, de fabrication de machines et matériels électriques ainsi que ceux de fabrication d'équipement et appareils de radio, télévision et communication

Par rapport à leur niveau du mois correspondant de l'année 2016, les prix de production dans les industries mécaniques se sont majorés de 6,4%.

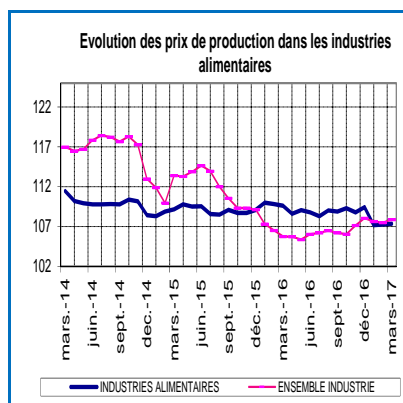
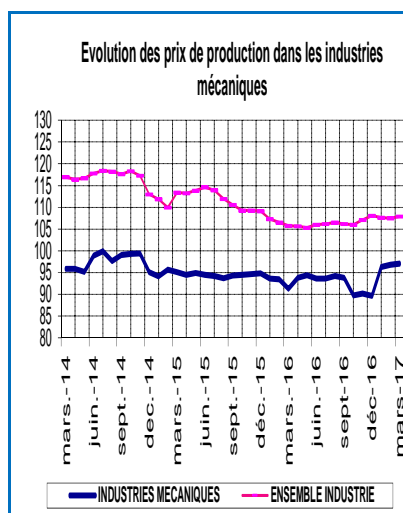
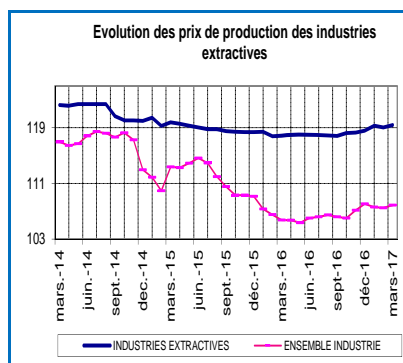
Sur les trois premiers mois de 2017, les prix moyens de production dans les industries mécaniques se sont appréciés de 4,3% par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2016.

### **Une augmentation des prix de production dans les industries alimentaires**

L'activité des industries alimentaires est marquée, en mars 2017, par une appréciation de 0,1% des prix de production comparativement à leur niveau du mois précédent. Cette hausse est attribuable, essentiellement, à celle des prix de conservation de poissons, crustacés et mollusques (+0,9%). Toutefois, il est noté un recul des prix de fabrication de produits laitiers et de glace.

En comparaison avec leur niveau de la période correspondante de l'année 2016, les prix de production dans les industries alimentaires ont chuté de 2,0%.

Sur les trois premiers mois de l'année 2017, les prix moyens dans les industries alimentaires ont fléchi de 2,3% comparés à ceux de la période correspondante de 2016.



### **Un repli des prix dans les industries chimiques**

Au mois de mars 2017, les prix de production dans les industries chimiques ont fléchi de 1,5% par rapport à ceux du mois précédent. Cette diminution est attribuable à celle des prix du raffinage pétrolier (-5,5%) et de peinture et vernis (-0,1%). Cependant, il est noté un relèvement des prix des produits en matières plastiques (+3,5%) et des produits chimiques de base (+0,5%).

Rapportés à ceux du mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries chimiques se sont améliorés de 1,9%.

Les prix moyens des trois premiers mois de 2017 se sont redressés de 0,7% comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.

### **Un maintien des prix de production dans les industries des matériaux de construction**

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries des matériaux de construction sont restés stables.

Par rapport au mois correspondant de 2016, ils ont crû de 0,1%.

Sur les trois premiers mois de 2017, les prix moyens de production dans les industries des matériaux de construction ont progressé de 0,4% en comparaison à ceux de la période correspondante de 2016.

### **Une stabilité des prix de production dans les industries textiles et du cuir**

Les prix de production dans les industries textiles et du cuir sont demeurés stables en variation mensuelle.

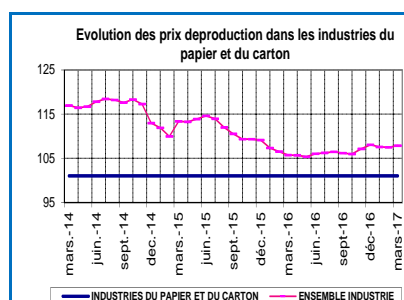
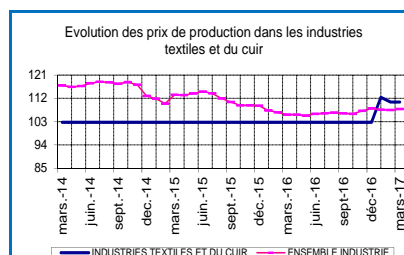
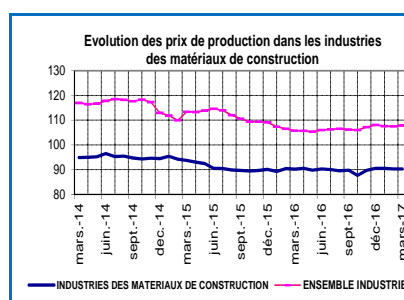
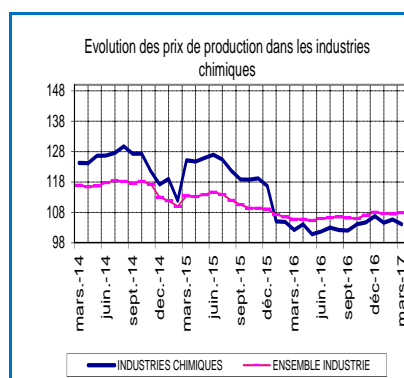
En variation annuelle, ils se sont relevés de 7,6%.

Les prix moyens des trois premiers mois de 2017 se sont redressés de 8,2% en comparaison avec ceux de la période correspondante de 2016.

### **Une constance des prix de production dans les industries du papier et du carton**

Les prix de production dans les industries du papier et du carton sont restés stables en variation mensuelle et annuelle.

De même, les prix moyens des trois premiers mois de 2017 ont stagné en comparaison avec ceux de la période correspondante de 2016.

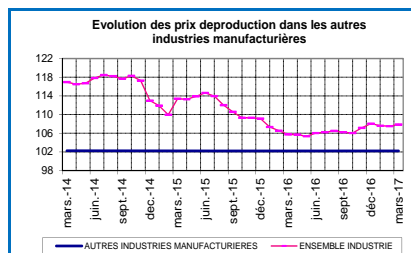


### **Un maintien des prix de production dans les autres industries manufacturières**

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés inchangés par rapport au mois précédent.

En outre, ils sont demeurés stables par rapport à ceux de mars 2016.

Rapportés à ceux de la période correspondante de 2016, les prix moyens des trois premiers mois de 2017 n'ont pas changé.



**Tableau 1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2006**

	Pond.	mars.-16	avril.-16	mai.-16	juin.-16	juil.-16	août.-16	sept.-16	oct.-16	nov.-16	dec.-16	janv.-17	fév.-17	mars.-17	mars.-17/ fév.-17	3mois 2017/ 3 mois 2016	mars.-17/ mars.-16
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>117,9</b>	<b>118,0</b>	<b>118,0</b>	<b>118,0</b>	<b>118,0</b>	<b>117,9</b>	<b>117,8</b>	<b>118,2</b>	<b>118,3</b>	<b>118,6</b>	<b>119,3</b>	<b>119,0</b>	<b>119,4</b>	<b>0,3</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>
Extraction de phosphate	16	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	0,0	0,0	0,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,9	138,3	138,3	138,3	138,2	137,9	137,7	139,2	139,4	140,5	143,0	142,1	143,4	1,0	3,1	4,0
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>109,6</b>	<b>108,6</b>	<b>109,0</b>	<b>108,8</b>	<b>108,3</b>	<b>109,0</b>	<b>108,9</b>	<b>109,3</b>	<b>108,8</b>	<b>109,4</b>	<b>107,2</b>	<b>107,2</b>	<b>107,3</b>	<b>0,1</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,0</b>
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	128,2	126,5	134,1	130,7	126,1	131,6	132,7	137,2	128,8	136,8	136,1	136,5	137,7	0,9	5,3	7,4
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	103,3	98,7	99,1	99,1	98,7	99,1	98,5	98,1	99,1	98,4	97,6	98,0	98,0	0,0	-5,2	-5,1
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	119,9	120,2	120,0	119,6	119,6	119,8	119,0	119,0	0,0	10,1	9,8
Confiserie, chocolaterie	12	102,1	102,1	102,1	102,1	102,1	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	3,9	5,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	92,2	92,2	92,2	0,0	-7,8	-7,8
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	104,7	104,7	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	-3,4	-3,4
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	107,5	107,0	106,0	106,8	107,1	105,5	102,3	103,4	105,3	106,7	108,0	107,7	107,6	-0,1	-0,1	0,1
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR</b>	<b>16</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>112,4</b>	<b>110,6</b>	<b>110,6</b>	<b>0,0</b>	<b>8,2</b>	<b>7,6</b>
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	114,0	112,0	112,0	0,0	9,2	8,6
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES</b>	<b>171</b>	<b>102,2</b>	<b>104,1</b>	<b>100,8</b>	<b>101,6</b>	<b>103,0</b>	<b>102,2</b>	<b>102,1</b>	<b>104,1</b>	<b>104,7</b>	<b>106,8</b>	<b>104,6</b>	<b>105,6</b>	<b>104,1</b>	<b>-1,5</b>	<b>0,7</b>	<b>1,9</b>
Raffinage pétrolier	47	81,9	95,4	97,8	104,9	109,9	105,1	104,9	111,6	113,8	117,0	122,7	122,8	116,1	-5,5	40,9	41,8
Fabrication de produits chimiques de base	50	141,7	135,5	122,0	117,9	116,0	118,5	118,5	118,5	118,1	122,6	109,7	112,7	113,2	0,5	-20,9	-20,1
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	89,5	89,5	89,5	89,5	90,5	92,1	92,1	92,1	92,1	91,7	91,7	91,7	91,8	0,1	2,5	2,6
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,7	90,7	0,0	-5,3	0,6
Fabrication de peinture et vernis	10	88,7	88,4	88,6	89,4	90,1	89,8	89,3	89,0	89,3	89,0	89,0	88,6	88,5	-0,1	0,1	-0,2
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	70,6	71,3	75,0	71,9	69,5	71,0	76,2	79,0	79,7	79,5	76,0	84,0	81,7	-2,7	12,8	15,7
Fabrication de produits en matières plastiques	13	85,7	84,9	83,8	84,4	89,4	84,0	82,4	84,4	85,4	84,6	85,4	84,2	87,1	3,5	-2,2	1,6
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>90,2</b>	<b>90,5</b>	<b>89,8</b>	<b>90,2</b>	<b>90,0</b>	<b>89,5</b>	<b>89,8</b>	<b>87,7</b>	<b>89,7</b>	<b>90,5</b>	<b>90,5</b>	<b>90,3</b>	<b>90,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES</b>	<b>28</b>	<b>91,3</b>	<b>93,8</b>	<b>94,4</b>	<b>93,6</b>	<b>93,7</b>	<b>94,2</b>	<b>93,8</b>	<b>89,7</b>	<b>90,2</b>	<b>89,6</b>	<b>96,3</b>	<b>96,8</b>	<b>97,1</b>	<b>0,3</b>	<b>4,3</b>	<b>6,4</b>
Produits de la sidérurgie	9	88,0	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	96,1	98,4	114,4	114,4	114,4	0,0	25,8	30,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	97,1	97,7	99,9	97,0	97,1	99,1	97,7	97,5	98,4	93,8	99,0	101,0	102,0	1,0	1,5	5,0
Fabrication de machines et matériels électriques	8	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	0,0	-14,1	-14,1
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>117,2</b>	<b>116,6</b>	<b>117,5</b>	<b>121,7</b>	<b>123,2</b>	<b>124,5</b>	<b>122,6</b>	<b>120,8</b>	<b>127,0</b>	<b>128,5</b>	<b>131,7</b>	<b>129,8</b>	<b>133,9</b>	<b>3,2</b>	<b>10,0</b>	<b>14,3</b>
Production et distribution d'électricité	82	115,4	114,5	116,1	123,2	125,7	128,0	124,8	121,6	132,3	134,8	140,5	137,2	144,3	5,2	17,1	25,0
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>105,7</b>	<b>105,7</b>	<b>105,4</b>	<b>106,0</b>	<b>106,2</b>	<b>106,5</b>	<b>106,2</b>	<b>106,0</b>	<b>107,1</b>	<b>108,1</b>	<b>107,6</b>	<b>107,5</b>	<b>107,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>	<b>2,0</b>

### **Champ couvert**

*En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.*

### **Echantillon**

*Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.*

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

*Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.*

*La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.*

### **Modalité de calcul des indices**

*Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.*

### **Diffusion**

*Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)*

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Muhamed NDIAYE, Mouhamed COULIBALY, Hélène DIOUF & Mamadou THIOUB**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution: **El hadji Malick GUEYE**